

GENDARMERIE NATIONALE

de

de

de

Brigade Mixte de

PROCES VERBAL N° 1287 / 1976

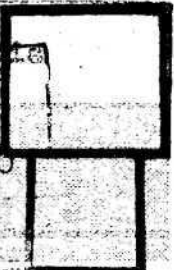
PROCES-VERBAL

**OVNI**

PIECE N°

DE  
RENSEIGNEMENTS

pour BENOUX, I. L. G.  
SECTION DE GENDARMERIE  
ARRIVEE  
0255105-4 AOUT 76



- ANALYSE : Renseignement administratif - Observation objets volants non identifiés.

- REFERENCE: C.M. n° 32.600 MA/Gend.T. du 2 août 1968.

**76300231**

2-7-76

**CODÉ**

NOUS SOUSSIGNÉS J. K. C. , Gendarme, Agent de police judiciaire.

VULES ARTICLES 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,  
RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

LE 3 juillet 1976 A 18 HEURES 00, au bureau de notre Brigade, recevons Monsieur

R. L. , secrétaire médical, domicilié  
à C. , qui nous déclare avoir remarqué des phénomènes lumineux au des-  
sus de l'usine à C. alors qu'il se trouvait avec son épouse au  
11 ème étage d'un immeuble situé à C. le  
juillet 1976 vers 22 heures 15.

Après en avoir rendu compte à notre Commandant de Brigade, le Gendarme  
K. C. , entendons :

R. L. , secrétaire médical, demeurant  
à C. , né le C. à C. , fils de E.  
et de C. L. , qui nous déclare à 18 heures 15 :

« J'ai vu le 2 juillet 1976 vers 22 heures 15, alors que je me trou-  
vais à la terrasse du 11 ème étage de l'immeuble situé  
à C. , 3 lueurs se présentant sous forme de boules d'un diamètre de  
40 à 50 centimètres environ, légèrement aplatties aux pôles, d'un éclat très  
brillant, survolant le château d'eau situé près de l'usine à C. .  
Mon observation a duré environ 15 à 20 secondes. Ces boules se déplaçaient  
dans le sens C. , elles étaient d'une couleur d'un blanc lumineux  
très vif. A mon avis je ne pense pas avoir confondu avec un éclair dû au temps  
orageux. Lorsque mon observation s'est terminée ces objets ont disparu au des-  
sus de l'horizon toujours dans la même direction. J'affirme par mon expérience  
personnelle passée n'avoir pu faire aucune confusion avec un aéronef. J'ai si-  
gnalé ce fait immédiatement après mon observation à la Gendarmerie de  
C. par téléphone et je me tiens à votre disposition pour des précisions éven-  
tuelles.

Je précise que le ciel était dégagé et bleu, le temps était lourd mais il  
n'y avait pas d'orage. Il m'a semblé, sans pouvoir apporter un jugement précis  
que ces trois boules se suivaient à 2 mètres environ les unes des autres et se  
trouvaient à une altitude de 500 mètres environ. Mon observation a duré 20 se-  
condes environ et l'image m'est restée gravée dans l'esprit pendant 2 secondes  
environ. J'estime qu'entre mon point d'observation et ces objets il y avait  
une distance d'environ 500 mètres. A la vue de ce phénomène j'ai évidemment

Vu et transmis par le Colonel, Commandant la  
Circonscription Régionale de Gendarmerie des  
à C. , à C. ,  
Monsieur le Ministre de la Défense- Direction  
de la Gendarmerie et de la Justice Militaire-  
Bureau "Emploi Renseignements".



COMMANDEMENT REGIONAL GENDARMERIE  
N° R.M. "ARRIVEE"  
13540 - 2 AOUT 76  
NATION: DIRECTION GENDARMERIE

1449/3 Secv-079.

le 10 AOUT 1976

104 (Circulaire) de M.

été surpris, mais il n'y a eu aucune réaction physique sur ma personne. Je précise que je n'ai entendu aucun bruit de moteur.

Mon épouse qui se trouvait avec moi au moment des faits a également observé le même phénomène. ""

Le 3 juillet 1976, à 18 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :  
(A signé au carnet de déclarations)

L'Enquêteur :

Poursuivant notre enquête, le 12 juillet 1976, à 16 heures 30, nous Gendarme K, entendons :

M, D, épouse K, âgée de ans, dactylo facturière, demeurant, née le, fille de M et de L

R, qui nous déclare :

"" Le 2 juillet 1976, vers 22 heures 15, je me trouvais avec mon mari à la terrasse du 11<sup>ème</sup> étage d'un immeuble situé

. Alors que je regardais en direction de l'usine, j'ai aperçu dans le ciel trois objets qui se suivaient. Ils se présentaient sous forme de boules qui semblaient reliées l'une à l'autre, d'un éclat très lumineux d'abord, bleu-or puis rouge. Ces objets se déplaçaient dans le sens. Dès le début de mon observation j'ai appelé mon mari qui se trouvait à côté de moi pour qu'il observe également ce phénomène qui n'a duré que quelques secondes. Ces boules qui paraissaient de petit diamètre ont ensuite disparues à l'horizon.

Ce soir là il faisait très chaud, le temps était lourd, mais il n'y avait pas d'orage et je n'ai pas pu confondre avec un éclair. Je n'ai pas confondu mon plus avec un avion, je n'ai d'ailleurs entendu aucun bruit de moteur. Je pense que ces objets se trouvaient à environ 500 mètres d'altitude. Pendant la durée de mon observation je n'ai ressenti aucune réaction physique anormale. J'estime que la distance qui me séparait de ces objets se situait entre 500 mètres et 800 mètres.

C'est tout ce dont je me souviens à ce sujet. ""

Le 12 juillet 1976 à 17 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue :  
(A signé au carnet de déclarations)

L'Enquêteur :

Mentionnons que Monsieur R, L est Président de la Fédération des Anciens Marins anciens combattants, Vice Président Départemental des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, Ancien familial marin commando, et fils de Gendarme.

Fait et clos à, le 17 juillet 1976.

Le Gendarme K  
A.P.J.

Six expéditions destinées :

- La première : à Monsieur le Préfet de à /
- La deuxième : à Monsieur le Procureur de la République à
- La troisième : à Monsieur le Général Commandant la deuxième Région Aérienne, à
- La quatrième et la cinquième : à Monsieur le <sup>M</sup>inistre de la Défense .  
Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire-  
Bureau "Emploi renseignements".
- La sixième : Aux archives.

**Fait et clos à , le 17 juillet 1976**

**Le Gendarme K  
A.P.J.**